

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES
COMTÉ DE VERCHÈRES**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Verchères, tenue le 6 mai 2013 à 20 heures, à laquelle assemblée sont présents :

Le maire monsieur Alexandre Bélisle;

La conseillère madame Michèle Tremblay, les conseillers messieurs André Dansereau, Luc Fortin, Robert Bélanger, Claude Ménard et Roger Benjamin.

Sont aussi présents: Luc Forcier, directeur général et Martin Massicotte, directeur général adjoint et urbaniste.

110-2013 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est constaté; l'assemblée est ouverte par un mot de bienvenue.

111-2013 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par monsieur André Dansereau, appuyé par madame Michèle Tremblay, il est résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux du 2 et 29 avril 2013, tel que lu.

Adopté.

112-2013 APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par monsieur Robert Bélanger, appuyé par monsieur Roger Benjamin, il est résolu à l'unanimité d'adopter les comptes de la liste du 30 avril 2013 pour les chèques #3388 à #4117 totalisant 557 937,92\$. De même que les chèques du règlement #457-2011.

Adopté.

113-2013 CORRESPONDANCES

- a) *Résolution d'appui de la MRC Marguerite-D'Youville à notre politique de tolérance zéro violence;*
- b) *Approbation du règl. 484-2013 modifiant règl. 468-2012 par le MAMROT (rues St-Alexandre et autres).*

114-2013 REMISE DES MÉDAILLES DES POMPIERS POUR SERVICES DISTINGUÉS

Le Conseil est heureux de remettre les médailles des pompiers pour services distingués aux personnes suivantes :

- Jean-Claude Desmarais 40 années de service
- Daniel Larose 30 années de service
- Jean-Claude Moreau 20 ans de service

Un grand merci pour le service que vous rendez à votre communauté.

115-2013 ADOPTION DU RÈGLEMENT #486-2013 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #443-2010

CONSIDÉRANT que la Municipalité a adopté le règlement de zonage numéro 443-2010 en avril 2010;

CONSIDÉRANT qu'à l'usage, plusieurs dispositions réclament des modifications, corrections ou améliorations;

CONSIDÉRANT qu'il est opportun d'améliorer la précision de certaines dispositions afin d'en faciliter la lecture et l'application au quotidien;

CONSIDÉRANT les pouvoirs conférés par la L.A.U.;

CONSIDÉRANT que le plan d'urbanisme de la Municipalité est respecté;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Roger Benjamin, appuyé par monsieur Claude Ménard et résolu unanimement d'adopter le règlement #486-2013, tel que joint en annexe.

Adopté.

116-2013 ADOPTION DU RÈGLEMENT #487-2013 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES P.I.I.A. CONCERNANT L’AFFICHAGE #380-2004

CONSIDÉRANT qu'il est à propos d'améliorer l'évaluation de la nature, de l'ampleur et des effets des travaux de déblais et de remblais sur le voisinage et le cadre bâti dans lesquels ils sont effectués;

CONSIDÉRANT qu'il est à propos d'assujettir les travaux de déblais et de remblais aux dispositions du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU les dispositions de l'article 123 de la L.A.U.;

CONSIDÉRANT que ce projet de règlement respecte le plan d'urbanisme;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Robert Bélanger, appuyé par monsieur Luc Fortin et résolu unanimement d'adopter le règlement #487-2013, tel que joint en annexe.

Adopté.

117-2013 ADOPTION DU RÈGLEMENT 488-2013 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS #435-2009

CONSIDÉRANT les besoins de précisions pour l'application réglementaire;

CONSIDÉRANT que la Municipalité veut réglementer les ouvrages de remblais/déblais;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Luc Fortin, appuyé par madame Michèle Tremblay et résolu unanimement d'adopter le règlement #488-2013 et qu'il soit statué et décrété par celui-ci ainsi qu'il suit :

ARTICLE 1

Le règlement sur les permis et certificats, portant le numéro #435-2009, est modifié à l'article 2.3.2 par l'ajout,

1^{er} à la suite du dernier tiret de la catégorie « AUTRES TRAVAUX » du suivant :

- travaux requérant un certificat d'autorisation du MDDEFP ⁽³⁾
Permis
Certificat
Aucun

2^e à la suite de la note, de la suivante :

Lorsqu'un certificat d'autorisation est requis du ministère du Développement Durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) pour la réalisation de travaux (exemples non limitatifs : épandage de lactosérum, production de compost, plan de fertilisation des terres agricoles, épandage de lisier, etc...), le requérant doit déposer à la municipalité une copie conforme de la demande de certificat présentée au ministère.

ARTICLE 2

Ce règlement est modifié à l'article 3.3.7 en remplaçant la première partie du paragraphe par :

« Un certificat d'autorisation est nécessaire pour une opération de déblai ou de remblai. Cette obligation ne s'applique toutefois pas dans les situations suivantes :

- Lors d'intervention visant à combler une dépression de moins de 0,30 mètre sur une superficie de moins de 100,0 mètres carrés qui n'est pas un milieu humide;
- Lors d'intervention de jardinage ou d'aménagement paysagé par l'apport de terre à jardin n'ayant pas pour but de rehausser le terrain;
- Lors d'intervention visant à remplir jusqu'au niveau moyen du sol, une excavation, un trou ou une fondation;
- Lors d'intervention de régalage des déblais sur les terres riveraines d'un cours d'eau suite à des travaux de nettoyage ou d'entretien de celui-ci.

En tout temps le propriétaire d'un lieu ou d'un fonds de terrain faisant l'objet d'une intervention de déblai, remblai, nivellement ou de modification de la topographie naturelle du fonds de terre est responsable des eaux de ruissellement au sens du Code civil du Québec.

Outre les renseignements et documents exigés à l'article 3.3.1 lorsqu'ils s'appliquent, une demande de certificat doit comprendre les renseignements et documents suivants produits par un professionnel (ex. arpenteur, ingénieur, architecte paysagiste, architecte) et être soumise aux conditions du P.I.I.A. : »

ARTICLE 3

Ce règlement est modifié par le remplacement de l'article 6.1.1, par le suivant :

ARTICLE 6.1.1 TARIFS DES PERMIS ET CERTIFICATS

Les frais relatifs à l'étude et à l'émission des permis et certificats d'autorisation apparaissent à l'ANNEXE B du présent règlement.

ARTICLE 4

Ce règlement est modifié par le remplacement de l'ANNEXE B par la suivante :

« ANNEXE B **TARIFS DES PERMIS ET CERTIFICATS** »,
laquelle est jointe au présent règlement comme ANNEXE 1.

ARTICLE 5

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Adopté.

118-2013 RAPPORT DE LA SOIRÉE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT 489-2013

Le rapport de la consultation pour le règlement 489-2013 est déposé au Conseil.

119-2013 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 489-2013 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 443-2010 ET SES AMENDEMENTS AFIN D'Y PRÉCISER LES CONDITIONS RELATIVES AUX LOGEMENTS ACCESSOIRES

ATTENDU les représentations faites en ce sens auprès de la Municipalité;

ATTENDU que la Municipalité a adopté un règlement de zonage no 443-2010 en avril 2010;

CONSIDÉRANT qu'il est opportun d'en améliorer certaines dispositions afin de mieux répondre aux besoins de la population;

ATTENDU les pouvoirs conférés par la L.A.U.;

CONSIDÉRANT que le plan d'urbanisme est respecté;

Pour ces motifs, il est proposé par madame Michèle Tremblay, appuyée par monsieur Roger Benjamin et résolu unanimement qu'un second projet de règlement soit adopté et qu'il soit décrété et statué par celui-ci ainsi qu'il suit :

ARTICLE 1

Le règlement de zonage de la Municipalité de Verchères portant le numéro 443-2010 et ses amendements est modifié à l'article 3.1.1 en remplaçant la définition de « logement accessoire » par :

« Appartement autonome, accessoire à la résidence principale, d'un maximum de 3 ½ pièces prévu pour héberger une (1) ou deux (2) personnes. »

ARTICLE 2

La sous-section 4 de la section 6 du chapitre 6 de ce règlement portant sur les dispositions relatives aux logements supplémentaires (articles 6.6.4.1 à 6.6.4.3 incl.) est remplacée par la sous-section suivante :

« SOUS-SECTION 4 DISPOSITIONS RELATIVES AUX LOGEMENTS ACCESSOIRES »

6.6.4.1 Généralités

Les logements accessoires sont autorisés dans les résidences unifamiliales isolées et exceptionnellement dans les résidences unifamiliales jumelées implantées sur un terrain de pas moins de 14,0 mètres de largeur.

La réalisation d'un logement accessoire doit se faire en respect des conditions d'implantation et d'usage de la résidence unifamiliale dans le secteur où le projet est présenté. Ce logement accessoire ne donne pas droit à une augmentation des pourcentages d'occupation des terrains ni à des constructions complémentaires sur le terrain telles que remise, garage, cabanon, etc.

Un seul logement accessoire est permis par résidence et il peut être au sous-sol, au rez-de-chaussée ou à l'étage.

6.6.4.2. Aménagement intérieur des lieux

L'aménagement du logement accessoire doit se faire en respect du Code du bâtiment en vigueur et celui de la protection incendie. Au sous-sol il doit y avoir une hauteur libre minimale de 2,10 mètres après les travaux.

Un logement accessoire ne peut pas comprendre plus d'une (1) chambre à coucher, une (1) cuisine et un (1) salon en plus des facilités sanitaires. Toute entrée du logement ne peut pas être en façade à moins d'être commune avec l'entrée du logement principal de la résidence.

La superficie du logement accessoire doit respecter les conditions suivantes :

- *Pas plus de 60,0 mètres carrés;*
- *Pas plus de 40% de la superficie totale de plancher habitable de la résidence;*
- *Pas plus de 75% de la surface habitable de l'étage où le logement est aménagé sauf pour les habitations jumelées;*

6.6.4.3 Aménagement extérieur des lieux

L'aménagement d'un logement accessoire doit s'intégrer à l'architecture de la résidence unifamiliale de façon à conserver l'aspect général de la maison.

Un espace de stationnement aménagé conformément doit être réservé pour le logement accessoire. L'aménagement des stationnements ne doit pas prendre plus de 50% de la largeur et de la superficie du terrain en avant de la maison.

Le logement accessoire peut avoir une entrée électrique et un numéro civique indépendant.

6.6.4.4 Services

Le logement accessoire sera desservi en aqueduc et égout par les mêmes installations que celles de la résidence principale. La taxation liée au logement accessoire est celle équivalente à un logement autonome.

Adopté.

120-2013 **ADHÉSION AU PROGRAMME D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE – PEEP**

Il est proposé par monsieur Luc Fortin, appuyé par monsieur André Dansereau et unanimement résolu d'adhérer encore cette année au programme d'économie d'eau potable – PEEP.

Adopté.

121-2013 **ENGAGEMENT D'UN ASSISTANT-INSPECTEUR AU SERVICE D'URBANISME**

Il est proposé par monsieur Claude Ménard, appuyé par madame Michèle Tremblay à l'unanimité d'engager **madame Gyabaah Runnells** pour le poste d'assistant-inspecteur en bâtiment pour 15 semaines (13 mai au 23 août 2013) à raison de 35 heures/semaine au taux horaire de 14\$/hre.

Adopté.

122-2013 **ENGAGEMENT ÉTUDIANTS ÉTÉ 2013**

Il est proposé par madame Michèle Tremblay, appuyée par monsieur Claude Ménard et unanimement résolu de procéder à l'engagement du personnel étudiant 2013, tel que décrit au tableau ci-dessous:

Piscine municipale	Titre	Nbr. semaine	Heure semaine	Taux horaire
Stéphanie Gauthier	Responsable	11 sem,	35 hres	13,15\$
Gabriel Thibault-Fredette	Assistant responsable	9 sem.	35 hres	12,15\$
Marie-Laurence Moreau	Sauveteur temps plein	9 sem.	35 hres	11,65\$
Frédérique Simard-Drouin	Sauveteur temps plein	9 sem.	35 hres	11,65\$
Vincent Bonnier	Sauveteur temps plein	9 sem.	35 hres	11,65\$
Kevin Shahin-Ménard	Sauveteur temps plein	9 sem.	35 hres	11,15\$
Jonathan Fournier	Sauveteur temps plein	9 sem.	35 hres	10,65\$
Annabelle Gaudet	Assistant sauveteur temps partiel	9 sem.	20 hres	10,90\$

Camp de jour	Titre	Nbr. semaine	Heure semaine	Taux horaire
Cassandra L.- Dupuis	Coordonnatrice camp de jour	11 sem.	40 hres	13,65\$
Marie-Claude Côté	Animatrice	9 sem.	40 hres	11,15\$
Alexandra Deslauriers	Animatrice	9 sem.	40 hres	11,15\$
Dakota Grave	Animatrice	9 sem.	40 hres	10,15\$
Emile Demers	Animateur	9 sem.	40 hres	10,15\$
Guillaume Provost	Animateur	9 sem.	40 hres	11,15\$
Andréanne Caron	Animatrice	9 sem.	40 hres	10,65\$
Doris Parenteau	Animatrice	9 sem.	40 hres	11,15\$
Jérôme Pépin	Animateur	9 sem.	35 hres	10,65\$
Roxanne Pigeon	Animatrice temps partiel	9 sem.	20 à 35 hres	10,15\$
Audrée Collette	Coordonnatrice service de garde	11 sem.	40 hres	13,65\$
Marie-Annick Léger-Loiselle	Animatrice service de garde	9 sem.	40 hres	11,15\$
Audrey Guertin	Animatrice service de garde	9 sem.	30 hres	10,65\$
Naomi Collin	Animatrice demi-journée	9 sem.	30 hres	10,15\$
Alexandra Capistran	Animatrice demi-journée	9 sem.	30 hres	10,65\$

Bibliothèque municipale	Titre	Nbr. semaine	Heure semaine	Taux horaire
Roxane Racine	Préposée au prêt	9 sem.	20 hres	11,15\$
Katherine Malo	Préposée au laboratoire Internet	9 sem.	20 hres	10,90\$

Travaux publics	Titre	Nbr. semaine	Heure semaine	Taux horaire
Samuel Léonard	Préposé parcs et travaux publics	9 sem.	40 hres	10,15\$
Guillaume Racine	Préposé parcs et travaux publics	9 sem.	40 hres	10,15\$
Emily Roy	Préposée parcs et travaux publics	9 sem.	40 hres	10,15\$

Guides touristiques	Titre	Nbr. semaine	Heure semaine	Taux horaire
Andréanne Dalpé	Guide touristique	9 sem.	30 hres	11,15\$
Antoine Pigeon-Bourque	Guide touristique	9 sem.	30 hres	11,15\$

Préposée aux événements	Titre	Nbr. semaine	Heure semaine	Taux horaire
Alice Provost-Lussier	Préposée aux événements	10 sem.	35 hres	12,50\$

Programme jeune au travail	Titre	Nbr. semaine	Heure totales	Taux horaire
A venir	Préposé parcs et travaux publics	--	180 hres	10,15\$

Adopté.

123-2013 ENGAGEMENT EMPLOYÉS SURNUMÉRAIRES ET TEMPORAIRES

Il est proposé par monsieur Roger Benjamin, appuyé par monsieur André Dansereau et unanimement résolu de faire les engagements suivants, aux conditions prévues à la convention collective en vigueur pour:

1. Employés surnuméraires pour le montage et le démontage d'installations pour diverses activités, soit :
 - Charles Sauvé
 - Sylvain Vachon
 - Bruno Gemme
 - Bernard Sirois
 - Félix Gagnon
2. Employé temporaire pour remplacement de l'employé saisonnier de parc, soit :
 - Michel Roy

Ce poste étant temporaire pour nous permettre d'évaluer nos besoins dans le futur.

Adopté.

124-2013 SEMAINE DE LA SÉCURITÉ CIVILE DU 5 AU 11 MAI 2013

Il est proposé par monsieur Claude Ménard, appuyé par monsieur Robert Bélanger et résolu à l'unanimité de proclamer semaine de la sécurité civile du 5 au 11 mai 2013.

Adopté.

125-2013 APPEL DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT DE COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AUTONOMES

ATTENDU que la bibliothèque est devenue une bibliothèque autonome;

Il est proposé par madame Michèle Tremblay, appuyée par monsieur Luc Fortin et unanimement résolu de nommer Sylvie Bissonnette, mandataire pour déposer la demande : Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes au Ministère de la Culture et des Communications.

Madame Bissonnette est aussi mandatée pour signer pour et au nom de la Municipalité tout document pour la mise en place de la bibliothèque autonome de la Municipalité de Verchères.

Adopté.

126-2013 PROTOCOLE D'ENTENTE SERVICE DE PREMIERS RÉPONDANTS – NIVEAU 1

Il est proposé par monsieur André Dansereau, appuyé par monsieur Roger Benjamin et unanimement résolu d'autoriser le maire à signer pour et au nom de la Municipalité le protocole d'entente pour le service de Premiers répondants, Niveau 1.

Adopté.

127-2013 SOUMISSIONS INSTALLATION MÉCANIQUE – STATION DE POMPAGE DUVERNAY

Il est proposé par madame Michèle Tremblay, appuyée par monsieur Robert Bélanger et unanimement résolu que les soumissions reçues soient versées aux archives de la Municipalité :

Soumissionnaires	Prix
CWA mécanique de procédé	16 985,00\$
MPECO Inc.	19 019,00\$
Nordmec Construction Inc.	21 087,00\$

Il est résolu de retenir la plus basse soumission conforme soit celle de **CWA mécanique de procédé** au montant de 16 985,00\$ plus taxes.

Adopté.

128-2013 PAIEMENT SOLDE DU PRÊT RÉGL. 340-2002 : TRAVAUX CONNEXES GARAGE

Il est proposé par monsieur Robert Bélanger, appuyé par monsieur Claude Ménard unanimement résolu d'approprier 73 700\$ du surplus accumulé pour payer le solde de l'emprunt du règlement 340-2002.

Adopté.

129-2012 TOURNAGE SÉRIE UN SUR 2 : FERMETURE MARIE-VICTORIN

Il est proposé par madame Michèle Tremblay, appuyée par monsieur Roger Benjamin unanimement résolu d'accepter la fermeture temporaire de la route 132 et de certaines rues municipales pour le tournage de la série « Un sur 2 ».

Adopté.

130-2013 VENTE ANCIEN COMPRESSEUR DE L'USINE DE FILTRATION À LA VILLE DE CONTRECOEUR

Il est proposé par monsieur Robert Bélanger, appuyé par monsieur André Dansereau et unanimement résolu d'accepter l'offre de la Ville de Contrecoeur à 800\$ pour l'ancien compresseur de l'usine de filtration.

Adopté.

131-2013 ENTRETIEN AMÉNAGEMENT PRÈS DU FLEUVE

Il est proposé par monsieur Claude Ménard, appuyé par monsieur Luc Fortin et résolu à l'unanimité de retenir la proposition de LDG à 1 750\$ plus taxes, pour faire l'entretien de début et de fin de saison de l'ensemble des aménagements paysagers en bordure de la piste cyclable près du fleuve.

Adopté.

132-2013 POLITIQUE DE TARIFICATION MODIFIÉE POUR LE SERVICE DE GARDE DES CAMPS DE JOUR

Sujet reporté.

133-2013 AVIS DE MOTION : ENTENTE MODIFIANT L'ENTENTE PERMETTANT LA CONSTITUTION DU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT DE SOREL-VARENNES

Madame Michèle Tremblay donne avis de motion, qu'un règlement sera présenté à une séance ultérieure, pour permettre de modifier l'entente permettant la constitution du conseil intermunicipal de transport de Sorel-Varennnes,.

Demande est faite en même temps, de la dispense de lecture du règlement ci-devant remis aux membres du conseil, le tout conforme au code municipal.

134-2013 AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LE CHANGEMENT D'EMPRISE – SERVITUDE DE PASSAGE LOT P-196

Il est proposé par monsieur Luc Fortin, appuyé par monsieur Claude Ménard et résolu unanimement d'autoriser le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité, le changement d'emprise de la servitude de passage lot P-196.

Adopté.

135-2013 PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil municipal répondent aux différentes questions des personnes présentes à la séance.

136-2013 CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé à 20h40, la séance est levée sur la proposition de monsieur Roger Benjamin, appuyé par madame Michèle Tremblay.

Adopté.

L'assemblée est close.

Je, Alexandre Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Alexandre Bélisle, maire

Luc Forcier, sec.très.

137-2013 Je, Luc Forcier, secrétaire-trésorier, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

Secrétaire-trésorier

Résumé de la période de questions du 6 mai 2013

Demande d'explication sur le règlement concernant les logements accessoires par rapport aux taxes de services :

Il s'agit d'un logement donc, il y aura l'ajout des taxes de services, eau, égout et gestion des matières résiduelles. Éventuellement, si le logement était défait, la seconde taxe de service serait enlevée.

Demande si nous avons eu le rapport concernant la branche 29 du Ruisseau Coderre :

Non, nous n'avons pas reçu le rapport, mais celui-ci ne devrait pas tarder. De plus, M. Méthé participera à la confection de ce rapport.

Ceci ne constitue qu'un aperçu des principales questions à incidence communautaire, pour avoir plus de détail, l'idéal est de venir assister aux assemblées.

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUES #3888 AU #3898
 CHÈQUES #3920 AU #4012
 CHÈQUES #4029 AU #4117
 SAUF CHÈQUE #3941

Numéro chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
PR	VIDÉOTRON LTÉE	INTERNET	292.64 \$
PR	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ	35 968.38 \$
PR	TÉLUS	CELLULAIRES	650.68 \$
PR	BELL Canada	INTERNET USINE FILTRATION ET INCENDIE	235.45 \$
PR	GAZ MÉTRO	GAZ	258.96 \$
PR	BELL Canada	TÉLÉPHONE	2 674.59 \$
PR	BELL Télé	CÂBLE TV	53.22 \$
PR	PAIEMENT GLOBAL	PAIEMENTS VISA ET MASTERCARD - LOISIRS (MARS 2013)	50.08 \$
PR	DESJARDINS - SERVICE DE PAIEMENTS	PAIEMENTS VISA ET MASTERCARD - TAXES (MARS 2013)	63.34 \$
PR	S.Q.A.E.	CAPITAL ET INTÉRÊTS (SQAE)	526.63 \$
3888	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES	LOCATION D'IMMEUBLE AVRIL 2013 (4 de 12)	8 149.43 \$
3889	LES ENTREPRISES DENIS DESJARDINS	VÉLO DUO 2 ^{ÈME} VERS. (2 DE 3)	7 153.45 \$
3890	ENTREPRISES AGRITRAC INC.	CONTRAT POUR LES RUES AVRIL 2013 (5 DE 5)	20 187.60 \$
3891	RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE	QUOTE-PART POLICE (2 DE 4)	215 862.00 \$
3892	DISS TORSION INC.	ACTIVITÉS HIVER 2013	367.92 \$
3893	ÉDUCAMONDE	ACTIVITÉS HIVER 2013	468.00 \$
3895	COMITÉ RUES PRINCIPALES DE VERCHÈRES	AIDE MUNICIPALE 2 ^{ÈME} VERS.	10 000.00 \$
3896	ÉCOLE DE KARATÉ SANKUDO DE VARENNES	ACTIVITÉS HIVER 2013	1 283.33 \$
3897	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	86.91 \$
3898	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	86.85 \$
3920	S.T.R. MICRO	ENTRETIEN INFORMATIQUE ADM., COMITÉ RUES PRINCIPALES, BIBLIO	1 726.35 \$
3921	KSB PUMPS INC.	ENTRETIEN POMPE STATION DUVERNAY	158.72 \$
3922	PRUDENT MESURES D'URGENCE ET SÉCURITÉ	ACCOMPAGNEMENT EN SÉCURITÉ CIVILE ET MESURES D'URGENCE	820.92 \$
3923	S.R.S. CONVERGENCE	CARTOUCHES D'ENCRE POUR IMPRIMANTES	238.00 \$
3924	LES PUBLICATIONS DU QUÉBEC	NORMES OUVRAGES ROUTIERS - TOME 5	45.85 \$
3925	ENTREPRISES AGRITRAC INC.	CHARGEMENT DE NEIGE 20 MARS 2013 CONTRAT POUR LES RUES	3 348.00 \$
3926	LUC FORCIER	FRAIS DÉPL. JANVIER/FÉVRIER/MARS 2013	321.44 \$
3927	VILLE DE BOUCHERVILLE	LOCATION HEURES DE GLACE HOCKEY MINEUR (3 DE 4)	2 775.00 \$
3928	CARGILL LTD M2083	SEL	1 565.30 \$
3929	C'EST MOI QUI L'AI FAIT ENR.	COLLATION SOUTIEN ACTIVITÉS CULTURELLES	21.00 \$
3930	COMBEQ	CONGRÈS 25, 26 ET 27 AVRIL 2013	632.36 \$
3931	COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL	FORMATION COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL 28/05/2013	50.00 \$
3932	BPR-INFRASTRUCTURE INC.	PLANS, DEVIS ET APPEL D'OFFRES PISCINE MUNICIPALE (BAT-038L)	5 346.34 \$
3933	LE GROUPE-CONSEIL GÉNIPUR INC.	HONORAIRES RUE DU COUVENT ET RUE ST-PASCAL POUR STATIONNEMENT	1 144.00 \$
3934	LES COMPTEURS LECOMTE LTÉE	COMPTEUR D'EAU	369.53 \$
3935	LE GROUPE SPORTS-INTER PLUS INC.	ENTRETIEN QUAIS FLOTTANTS	122.15 \$
3936	QUÉBEC LINGE DIV. CIE CANADIENNE	PRODUITS HYGIÉNIQUES	74.74 \$
3937	SÉRIGRAPHIE RÉJEAN	PELLICULE DE PROTECTION ARMOIRES	211.24 \$
3938	LES CONTRÔLES PROVAN ASS. INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES STATION DUVERNAY	2 622.62 \$
3939	LOISIRS	ACTIVITÉS HIVER 2013	180.00 \$
3944	RUBANCO LTÉE	FOURNITURE DE BUREAU	866.92 \$
3946	CREUSAGE R L - AQUEDUC & ÉGOUTS	CREUSAGE PNEUMATIQUE AU 43 CALIXA-LAVALLÉE ET AU 30 HENRI-LAPIERRE	1 753.38 \$
3947	PROCHLOR INC.	CHLORE	1 276.85 \$
3948	ASD PROMOTION	ÉPINGLETTES CENTENAIRE MADELEINE	2 299.50 \$
3949	LA PROCURE DE LA RIVE-SUD INC.	ACHAT DE VOLUMES - BIBLIO	89.10 \$
3950	PUBLICATIONS CCH	RENOUVELLEMENT REGL. CONCERNANT LES MUNICIPALITÉ DU QC - FEUILLETES	444.15 \$
3951	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES	ENTRETIEN MÉNAGER CLINIQUE MÉDICALE MARS 2013 (3 DE 12)	344.93 \$
3952	LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD	RENOUVELLEMENT SÉCURITÉ ROUTIÈRE MAI 2013 À MAI 2014	90.30 \$
3953	OUTILS PIERRE BERGER INC.	SCIE SAUTEUSE/LAME VOIRIE ET AGRAFEUSE PARCS	288.06 \$
3954	RONA BIBEAU (4536631 CANADA INC.)	ENTRETIEN QUAIS FLOTTANTS, DIVERS SUBV. SCOUTS ET VOIRIE	463.05 \$
3955	CIT FINANCIAL LTD	CONTRAT PHOTOCOPIEUR 2018D BIBLIO AVRIL/MAI/JUIN 2013 (2 DE 4)	90.26 \$
3956	PHARMACIE VERCHÈRES	AUTRES BIENS NON DUR./ADM.	24.26 \$
3957	DUNTON RAINVILLE, AVOCATS	SERVICES JURIDIQUES	1 257.04 \$
3958	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	COPIES DE MUTATION MARS 2013 (3 DE 12)	20.00 \$
3959	FÉDÉRATION HISTOIRE DU QC	RENOUVELLEMENT REVUE HISTOIRE DU QUÉBEC - TOPONYMIE	25.00 \$
3960	RÉGIE DE L'AQUEDUC INTERMUNICIPALE	ACHAT EAU - COMPTEUR 27/02/2013 AU 22/03/2013	72.80 \$
3961	RABAIS CAMPUS	PÉRIODIQUES - BIBLIO	79.33 \$
3962	CMP MAYER INC. - ÉQUIPEMENTS INCENDIE	CHAPEAU JAUNE PROTECTION INCENDIE	254.68 \$
3963	R.M. LEDUC & CIE	RELIURE ET RÉPARATION - BIBLIO	546.81 \$
3964	LES ENTREPRISES DULUDE & FRÈRES INC.	AUTRES BIENS NON DUR./PROTECTION INCENDIE	29.00 \$
3965	LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE	ADHÉSION 2013	172.46 \$
3966	KORVETTE 01	PRODUITS MÉNAGERS POUR LE 596 M-VICTORIN	8.48 \$
3967	CENTRE DE TÉLÉPHONE MOBILE -CTM	ÉQUIPEMENTS RADIO COMMUNICATION 2013 PROTECTION INCENDIE (INC-065), BATTERIE PROTECTION INCENDIE ET ENTRETIEN VÉHICULE PARCS	3 220.01 \$
3968	DEMIX BÉTON/AGRÉGATS	PIERRE- SABLE	1 252.51 \$
3969	ENTRETIEN PRÉVENTIF RONDEAU ENR.	ENTRETIEN VÉHICULES (3) PROTECTION INCENDIE	275.94 \$
3970	GARAGE S. TREMBLAY	ENTRETIEN VÉHICULE	750.46 \$
3971	LALEMA INC.	PRODUITS HYGIÉNIQUES ADM., VOIRIE, PARCS	992.67 \$
3972	LIBRAIRIE ALIRE	ACHAT DE VOLUMES - BIBLIO	420.42 \$
3973	LIBRAIRIE AU CARREFOUR	ACHAT DE VOLUMES - BIBLIO	777.68 \$
3974	MÉDI-SÉLECT LTÉE	PRODUITS/ÉQUIPEMENTS CLINIQUE MÉDICALE DE VERCHÈRES	123.10 \$
3975	LES DISTRIBUTEURS R. NICHOLLS INC.	SOULIERS PROTECTION INCENDIE	1 413.64 \$
3976	RELIURE PARÉ INC.	RELIURE ET RÉPARATION - BIBLIO	229.44 \$
3979	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	RAPPORTS MUNICIPAUX ÉCOCENTRE AOÛT À DÉCEMBRE 2012	343.94 \$
3980	GARAGE STAN CHAGNON	ESSENCE	1 048.29 \$
3981	THALIE BEAUDOIN	PROGRAMME SOUTIEN À L'EXCELLENCE SPORTIVE PATINAGE DE VITESSE A LÉVIS DU 15 AU 19 MARS 2013	100.00 \$
3982	PIÈCES D'AUTOS O. FONTAINE INC.	ENTRETIEN VÉHICULE PROTECTION INCENDIE	40.06 \$
3983	FORGE CALIXA-LAVALLÉE ENR.	PIÈCES ET ACCESSOIRES VOIRIE	189.19 \$
3984	ÉLECTRICITÉ MICHEL LANGLOIS INC.	ENTRETIEN LAMPADAIRES	297.03 \$
3985	CLAUDE BOIVIN	ARMOIRES (2) PARCS, ABRI PORTABLE 10 X10 PARC ET ASPIRATEUR VOIRIE	733.43 \$

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUES #3888 AU #3898
 CHÈQUES #3920 AU #4012
 CHÈQUES #4029 AU #4117
 SAUF CHÈQUE #3941

Numéro chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
3986	GARAGE PIERRE LARAMÉE INC.	ESSENCE	261.68 \$
3987	RICHARD JOBIN PLOMBERIE	INSTALLATION COMPTEURS D'EAU	1 076.48 \$
3988	VILLE DE CONTRECOEUR	ENTRAIDE DU 27 MARS 2013 AU 15 CALIXA-LAVALLÉE	525.00 \$
3989	MARTIN MASSICOTTE	FRAIS DÉPLACEMENT MARS 2013	54.39 \$
3990	TECHMIX INC., DIVISION DE BAU-VAL INC.	ASPHALTE	575.82 \$
3991	IMPRIMERIE DENIS BLANCHETTE ENR.	CARTES DE POINÇON VOIRIE	23.00 \$
3992	COMAX, COOPÉRATIVE AGRICOLE	AUTRES BIENS NON DUR./VOIRIE, QUAIS ET PARCS	501.23 \$
3993	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	MÉDIAPOSE AVIS D'ÉBULLITION ET AVIS LA LEVÉE	634.30 \$
3994	RENÉ THOMAS & FILS INC.	CARILLON SANS FIL MAIRIE	44.83 \$
3995	LES INST. ÉLEC. JEAN PROVOST INC.	VÉRIFIER CHAUFFE-EAU AU 596 M-VICTORIN, CHANGER CÂBLE POUR SYSTÈME D'ALARME VOIRIE ET ABONNEMENT CENTRALE PROTECTION INCENDIE	485.03 \$
3996	ARÉO-FEU LTÉE	BUNKERS (4) PROTECTION INCENDIE (INC.-064) ET PIÈCES	7 810.10 \$
3997	ATELIER DE LA TRANS. MARTEL 2000 INC.	ENTRETIEN VÉHICULE TRANSMISSION RECONDITIONNÉE (V-28-06)	2 287.89 \$
3998	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	85.00 \$
4000	QUINCAILLERIE DESMARAIS INC.	AUTRES BIENS NON DUR./ADM., VOIRIE, INC, USINE FILTR., BIBLIO, SUBV. SCOUTS	789.60 \$
4001	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES	LOCATION IMMEUBLE PASSAGE DE GRADE KARATÉ LE 7 AVRIL 2013	294.34 \$
4002	GREAT LAKES AND ST. LAWRENCE	ADHÉSION 2013 ALLIANCE DES VILLES DES GRANDS LACS ET DU ST-LAURENT	2 000.00 \$
4003	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	MODERNISATION (6 DE 20), MAINTIEN D'INVENTAIRE (4 DE 12) RÔLE D'ÉVALUATION	11 871.12 \$
4004	DPLU - DIFFUSION ET PROMOTION DU LIVRE	ACHAT DE VOLUMES - BIBLIO	1 450.21 \$
4005	CIMA+	ÉTUDE DE MISE À NIVEAU DES INSTALLATIONS STATION STE-FAMILLE	2 046.56 \$
4006	CARREFOUR ACTION MUNICIPALE	ADHÉSION 2013 POUR MICHÈLE TREMBLAY	80.48 \$
4007	LES DISTRIBUTEURS R. NICHOLLS INC.	VÊTEMENTS PROTECTION INCENDIE	592.07 \$
4008	CANADIEN NATIONAL	ENTRETIEN SIGNALISATION (CN) MARS 2013 (3 DE 12)	257.43 \$
4009	LINDA BELISLE	50% DU CONTRAT POUR LES ENQUÊTES ORALES	750.00 \$
4010	VISA DESJARDINS	STATIONNEMENT PALAIS DES CONGRÈS ET DÎNER COUR DE SOREL 05/03/2013	51.21 \$
4011	FÉDÉRATION HISTOIRE DU QC	AJUSTEMENT DU RENOUVELLEMENT REVUE HISTOIRE DU QUÉBEC - TOPONYMIE	25.00 \$
4012	EXCEL TÉLÉCOM INC.	CONFIGURATION DES LIGNES TÉLÉPHONIQUES	258.69 \$
4030	LOISIRS	SUBV. NATATION - FIN JUIN 2013	66.50 \$
4032	GENEVIÈVE LECLERC	REMBOURSEMENT ACHAT DE COSTUME SPECTACLE DANSE MODERNE	622.50 \$
4033	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	MATIÈRES RÉSIDUELLES (4 DE 12)	50 874.00 \$
4034	COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES	UTILISATION GYMNASSE 1 ^{ER} JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 2012	4 941.27 \$
4035	ANDRÉ SERGE BLAIS	ANALYSE ET RAPPORT POUR LE 8 RUE STE-GENEVIÈVE	202.50 \$
4036	6 TÉLÉCOM (I-ROUTES)	LIGNE SANS FRAIS MONTRÉAL	28.47 \$
4046	MÉTRO VERCHÈRES	AUTRES BIENS NON DUR./ADM., INC., VOIRIE ET BIBLIO	292.74 \$
4047	CARREFOUR ACTION MUNICIPALE	25 ^E COLLOQUE LES 24 ET 25 MAI 2013	720.00 \$
4048	A.G.D. VERCHÈRES EXPRESS INC.	ENTRETIEN VÉHICULE PROTECTION INCENDIE	1 296.89 \$
4049	ENVIRONEX	ANALYSE DE LABORATOIRE	267.03 \$
4050	CARGILL LTD M2083	SEL	1 852.49 \$
4051	CITOYEN	REMBOURSEMENT CARDIO MUSCULATION (POUSSETTE)	97.00 \$
4052	CITOYEN	REMBOURSEMENT ACTIVITÉS HIVER 2013	140.00 \$
4053	JEAN-CLAUDE BRUNELLE	FRAIS DÉPLACEMENT MARS 2013 ET VACCINATION	413.60 \$
4054	LES SOLUTIONS BACKUP EN LIGNE	BACKUP EN LIGNE POUR 2013 CLINIQUE MÉDICALE DE VERCHÈRES	206.27 \$
4055	SUZANNE GINGRAS	DIVERS POUR 532 M-VICTORIN (VIEILLE CASERNE) ET TISSUS POUR SPECTACLE DANSE MODERNE	503.81 \$
4056	SOCIÉTÉ CULTURELLE DU LYS INC.	DÉPÔT 50% SORTIE CAMP DE JOUR	670.02 \$
4057	DURALSCO ENR.	PLINTHE CAOUTCHOUC - SUBV. GROUPE SCOUTS ET TAPIS MAIRIE	159.49 \$
4058	CENTRE RÉGIONAL DE SERVICES AUX BIBLIO	FRAIS D'EXPLOITATION AVRIL/MAI/JUIN 2013	2 470.53 \$
4059	SEAO - CONSTRUCTO	PUBLICATION RÉFECTION PISCINE ET PATAUGEOIRE DE LA RUE DALPÉ	82.76 \$
4060	JOURNAL LA RELÈVE INC.	CHONIQUES HEBD., OFFRE D'EMPLOI ÉTUDIANTS, AVIS PUBLIC - ASSEMBLÉE DE CONSULTATION RÉGL. 486-2013, 487-2013 ET 488-2013	1 689.20 \$
4061	LOGICIELS SPORT-PLUS INC.	FRAIS MENSUELS 1 ^{ER} OCT. 2012 AU 31 MARS 2013 LOISIRS	387.42 \$
4062	SOMUM SOLUTIONS	SERVICE D'APPELS EXTERNES LE 15 MARS 2013 AVIS D'ÉBULLITION	944.35 \$
4063	MARIE NICHOLS	REMBOURSEMENT TÉLÉPHONE DÉC. 2012 COMITÉ DE MÉDIATION CITOYENNE	33.69 \$
4064	LUC FORCIER	FRAIS DÉPL. AVRIL 2013/FORMATION GESTION DE PROJET ADMQ ET DÎNER/STATIONNEMENT RENCONTRE AVEC MIN. DÉLÉGUÉ AUX RÉGIONS - QC	405.81 \$
4065	CRÉDIT-BAIL RCAP INC.	CONTRAT PHOTOCOPIEUR 2075SP MAI 2013 (5 DE 13)	270.11 \$
4066	SYLVIE BISSONNETTE	FRAIS DÉPL. JANVIER/FÉVRIER/MARS 2013 ET REMBOURSEMENT DIVERS	116.64 \$
4067	ANIMATION LA FORGE	PAIEMENT FINAL ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES 25 JANVIER AU 29 MARS 2013	32.00 \$
4068	LES ÉQUIPEMENTS LAGÛE LTÉE	ENTRETIEN VÉHICULE	372.56 \$
4069	CENTRE RÉGIONAL DE SERVICES AUX BIBLIO	ANIMATION - BIBLIO	165.28 \$
4070	GÉO PLEIN AIR	PÉRIODIQUES - BIBLIO	54.50 \$
4071	CHEZ SOI	PÉRIODIQUES - BIBLIO	1.50 \$
4073	ASS. RESPONSABLES D'ESPACES VERT DU QC	AGRILE DU FRÈNE FORMATION LE 14 MAI 2013	183.96 \$
4074	CITOYEN	REMPLACE LE CHÈQUE #3945 EN DATE 2 AVRIL 2013 - REMBOURSEMENT TAXES	250.00 \$
4075	LES INST. ÉLEC. JEAN PROVOST INC.	PRISE DE COURANT POUR REFROIDISSEUR D'EAU LOCAL DES SCOUTS ET PRISE POUR VENTILATEUR GARAGE MUNICIPAL	582.35 \$
4076	S.T.R. MICRO	ENTRETIEN INFORMATIQUE PROTECTION INCENDIE ET CLINIQUE MÉDICALE	471.30 \$
4077	LIBRAIRIE AU CARREFOUR	ACHAT DE VOLUMES - BIBLIO	586.38 \$
4078	IDS INC.	CONTRAT PHOTOCOPIEUR 2018D AVRIL/MAI/JUIN 2013 - BIBLIO	58.64 \$
4079	SUZANNE GINGRAS	FRAIS DÉPLACEMENT VARENNES COMITÉ CULTUREL/FABRICVILLE ACHAT DANSE MODERNE ET POUR ENTREVUE CJS	56.35 \$
4080	RESTAURANT DAN'S PIZZERIA	DÎNER RÉUNION POLICE PROTECTION INCENDIE	47.14 \$
4082	XÉROX CANADA LTÉE	PAPIER PHOTOCOPIEUR	1 359.00 \$
4083	VIVRE EN VILLE	COLLOQUE 16 MAI 2013 LA BANLIEUE EN TRANSFORMATION: UNE OCCASION À SAISIR	40.00 \$
4084	LA FÉE FLEURETTE - FLEURISTE	FLEURS BON RÉTABLISSEMENT À DANIELLE LAUZIER	45.00 \$
4085	CITOYEN	PROGRAMME D'AIDE POUR L'ACHAT DE BARIL DE RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE	50.00 \$
4086	CHEZ BERGER INC.	PANIER CADEAU BÉNÉVOLES	50.02 \$
4087	LA FÉE FLEURETTE - FLEURISTE	BOUSQUETS (4) SEMAINE DES SECRÉTAIRES	120.00 \$
4088	GUÉPE	ANIMATION - BIBLIO	217.00 \$

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUES #3888 AU #3898
 CHÈQUES #3920 AU #4012
 CHÈQUES #4029 AU #4117
 SAUF CHÈQUE #3941

Numéro chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
4089	ASS. DES ENFANTS ET ADULTES HANDICAPÉS DE BOUCHERVILLE ET DE VARENNES	DON TOURNOI DE GOLF ANNUEL - 18 ^{ÈME} ÉDITION	150.00 \$
4090	VILLE DE CONTRECOEUR	TOURNOI GOLF 7 JUIN 2013 (4) SOUPERS	380.00 \$
4091	VILLE DE VARENNES	TOURNOI GOLF 14 JUIN 2013 (2) SOUPERS	190.00 \$
4092	VIVRE EN VILLE	COLLOQUE 16 MAI 2013 LA BANLIEUE EN TRANSFORMATION: UNE OCCASION À SAISIR (3 INSCRIPTIONS)	120.00 \$
4093	9211-0543 QUÉBEC INC. (ESSO)	ESSENCE	1 296.84 \$
4094	ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'URBANISME	FORMATION 1 JUIN 2013 LE BON USAGE DU PIIA	413.92 \$
4095	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	FRAIS DE TRANSPORT	53.25 \$
4096	CITOYENS (6)	REMBOURSEMENT TAXES	3 357.59 \$
4107	CLAUDE BOIVIN	REMBOURSEMENT LAVEUSE À PRESSION (EQUI-029) ET CRÉDIT APPEL NATIONAL FÉVRIER/MARS/AVRIL/MAI 2013	612.33 \$
4108	S.T.R. MICRO	ENTRETIEN INFORMATIQUE	991.47 \$
4109	ANDRÉ SERGE BLAIS	ANALYSE ET RAPPORT POUR 22 CALIXA-LAVALLÉE ET 19 STE-GENEVIÈVE	337.50 \$
4114	POMPIER	FRAIS DE DÉPLACEMENT FORMATION DÉSINCARCÉRATION À CHAMBLY	194.04 \$
4115	POMPIER	FRAIS DE DÉPLACEMENT FORMATION POMPIER #1 À ST-MATHIAS	51.94 \$
4116	CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE VERCHÈRES	DEMANDE DE FINANCEMENT	2 000.00 \$
4117	GILLES LAROCQUE	ENTRETIEN MÉNAGER DU PRINTEMPS ET REMBOURSEMENT DE PRODUITS	568.23 \$
		CONTRAT	4 192.03 \$
		SALAIRES	60 750.26 \$
		REMISES ET COTISATIONS - EMPLOYEUR	24 047.80 \$
		TOTAL:	557 937.92 \$
	54-111-10-000 LUC FORCIER (PETITE CAISSE)		
PR	MARS 2013	ADM., DIVERS CLINIQUE MÉDICALE, INC., PRODUITS MÉNAGERS AU 596 M-VICT.	138.65 \$
PR	AVRIL 2013	ADM., INCENDIE, PRODUITS MÉNAGERS AU 596 M-VICT., LOISIRS, ACTIVITÉS CULT.	409.06 \$
	RÈGLEMENT 457-2011 USINE DE FILTRATION		
3919	BPR-INFRASTRUCTURE INC.	HONORAIRES	2 858.28 \$
3942	BPR-INFRASTRUCTURE INC.	HONORAIRES	3 214.71 \$
3977	BPR-INFRASTRUCTURE INC.	HONORAIRES	12 204.60 \$

Je, soussigné, Luc Forcier, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour couvrir les montants précités.

Verchères, ce 30 avril 2013

Luc Forcier,

CHÈQUES ANNULÉS #3945, #3978, #4024, 4029, #4037, #4038, #4039, #4040, #4041, #4042, #4043, #4044, #4098, #4099
 CHÈQUE #3893 EST LA SOMME DES CHÈQUES #3839 AU #3894
 CHÈQUE #4030 EST LA SOMME DES CHÈQUES #4030 AU #4031, #4081
 CHÈQUE #4096 EST LA SOMME DES CHÈQUES #4096, #4097, #4100, #4101, #4102, #4103, #4110, #4111